



**Direction Générale des
Services**

Direction de l'Economie et de l'Emploi

DEE-Mission Numérique

Affaire suivie par : M. Truchy
Poste:

2012-CP-4030

RAPPORT A LA COMMISSION PERMANENTE

Séance du vendredi 16 mars 2012

**DISPOSITIF ÉCONOMIQUE
COLLECTIVITÉS NUMÉRIQUES**

SUBVENTION AUX COMMUNES DE CHAUFOR-LES-BONNIÈRES ET HOUILLES

Politique sectorielle	:	Développement
Secteur d'intervention	:	Structures d'animation et de développement économique
Programme	:	Multimédia
<i>Données financières</i>		CP 2012
		Investissement
Montant actualisé		150 000 €
Montant déjà engagé		19 818 €
Montant disponible		130 182 €
Montant réservé pour ce rapport		7 595 €

Le dispositif Collectivités Numériques, adopté par délibération du Conseil Général du 22 décembre 2005, modifié par délibération du 25 novembre 2011, a pour but d'aider les collectivités locales à se doter d'un site web ou à le moderniser, en particulier en y adjoignant des fonctionnalités interactives. Le présent rapport a pour objet de proposer l'attribution d'une subvention Collectivités numériques aux communes de Chauffor-les-Bonnières et Houilles.

Le montant maximum de subvention accordé est fonction du type de collectivité concerné, comme suit :

	Plafond de la dépense subventionnable HT	Taux applicable aux dépenses réelles HT	Montant maximum de la subvention
Communes	8 500 €	80%	6 800 €
Intercommunalités	12 500 €	80%	10 000 €

L'aide porte à la fois sur les dépenses d'investissement et de fonctionnement, ces dernières ne pouvant pas représenter plus de 20% des dépenses totales du projet.

Attribution de subventions

CHAUFOUR LES BONNIERES

424 habitants

Opération concernée : refonte du site web

Date de réception du dossier : 21 décembre 2011

Délibération du Conseil Municipal : 9 décembre 2011

Projet

La commune de Chaufour-les-Bonnières souhaite mettre son site web aux normes d'accessibilité stipulées par le décret 2009-546 du 14 mai 2009, qui exige la mise en conformité avec le référentiel d'accessibilité des services de communication en ligne des collectivités territoriales d'ici au 14 mai 2012.

MONTANT DE LA SUBVENTION = 795 euros

HOUILLES

31 142 habitants

Opération concernée : refonte du site web

Date de réception du dossier : 26 janvier 2012

Délibération du Conseil Municipal : 27 janvier 2012

Projet

La ville de Houilles dispose d'un site internet mis en ligne en 2005, incapable de supporter la mise en ligne de nouvelles fonctionnalités comme la dématérialisation des services publics. Elle souhaite donc refondre son site internet afin que celui-ci soit :

- un site dynamique diffusant des informations accessibles et réutilisables ;
- un site capable de renforcer la relation entre l'institution et le citoyen ;
- un véritable portail administratif local, apportant des services pratiques et offrant un bouquet minimal de services transactionnels (droits et démarches de services-public.fr, offres d'emploi, espace personnel sécurisé pour le citoyen,).

MONTANT DE LA SUBVENTION = 6 800 euros

RECAPITULATIF FINANCIER :

Subvention totale : 7 595 euros en investissement

Compte tenu de ces éléments, je vous propose d'adopter le projet de délibération suivant :